



l'arnaque locative vos conseils svp

Par **padbol**, le **05/11/2019** à **23:17**

Bonjour

depuis septembre 2019 j'ai demande la mainteance chaudiere et son fonctionnement non fait
en date du 01/11/2019 j'ai signale plus d'eau chaude a ce jour rien n'est fait

j'ai un sentiment que les mails vont direct poubelle puisque les administrations font la sourde
oreille

euh tutelle - mairie agence immobilière ars caf personne ne fait rien

et on est le 05/11/2019

j'aimerais savoir si vivre dans des condtions qui n'en finit plus ca fait partie de la mesure tutelle

ma sante et meme sans me servir de ma sane ne me permet pas de rester sans eau chaude
et sans chauffage

la seconde question elle se porte sur ce fameux logement je m'explique

en fait ce n'était aucunement un logement

ce n'est ni un logement à caractère social

c'était un lot avec bien une répartition mais avec une absence des éléments qui constituent un logement ?

ET enfin c'est bizarre le propriétaire est invisible ors lui même il est soi disant plombier ect